

Description détaillée de l'action

- Titre :

« Intervention orthophonique auprès des jeunes présentant une dyslexie-dysorthographe : Comment généraliser les acquis obtenus en intervention orthophonique par l'enfant à troubles développementaux et aider à leur transfert sur sa scolarité »

- Intervenant :

Dominique CRUNELLE

- Résumé :

L'élève dyslexique est un élève « différent » dont la réussite scolaire dépend en particulier des acquis obtenus par l'intervention orthophonique et de leur transfert sur sa scolarité. Ces transferts reposent sur les aménagements pédagogiques qui lui sont proposés à l'école.

Lorsqu'il arrive au collège, puis au lycée, il est, plus que les autres, perturbé par cette nouvelle organisation scolaire et ses exigences. Il est essentiel que les enseignants de toutes disciplines connaissent les caractéristiques et les manifestations du trouble qui l'affecte et acceptent de lui apporter les aides indispensables à ses apprentissages. L'orthophoniste a alors un rôle de formateur et de guide des enseignants, de médiateur entre enfant/ enseignants/parents.

Le formateur présentera et donnera aux orthophonistes stagiaires des documents de présentation de la dyslexie -dysorthographe à l'intention des enseignants.

Il précisera les spécificités professionnelles, en différenciant les objectifs de repérage, de dépistage et de diagnostic, ainsi que ceux de rééducation et de proposition d'aménagements pédagogiques.

Il présentera les différents plans mis en place par l'éducation nationale : PAP, PAI, PPRE, PPS...

Les types d'aides tant rééducatives que pédagogiques seront différenciées, tant dans leurs modalités que dans leurs objectifs : stratégies de renforcement, de contournement et de remédiation.

Seront déclinées les différentes aides pédagogiques possibles en primaire, au collège et au lycée, dans les différentes disciplines.

Le PIAPEDE (Protocole d'Identification de l'Aménagement Pédagogique et d'Examen pour un élève en Difficulté à l'Ecrit) sera présenté, avec une étude de cas.

- Programme :

1^{ère} journée :

9h00–9h30 : présentation du formateur et rappel des objectifs de la session. Présentation de la problématique. Synthèse et résumé des attentes des stagiaires + retour sur les questionnaire pré-formation (grilles APP).

9h30–10h00 : Tour de table et identification des besoins des participants

10h00–11h00 : Les « dys » : rappels.

11h00-11h15 : pause de 15 mn

11h15–12h30 : Les dyslexies dysorthographies : différentes formes, conséquences développementales et scolaires

12h30 – 14h : repas

14h00-15h00 : -Spécificités professionnelles : concepts de repérage, de dépistage, de diagnostic. Apports rééducatifs et pédagogiques

15h30–16h00 : Les aides de l'Education Nationale : PAI, PPS, PPRE

16h00-16h15 : Pause

16h15 – 17h30 : Repérer et mettre en place les stratégies d'aides rééducatives et pédagogiques: stratégies de renforcement de l'écrit, de contournement et de remédiation

2^{ème} journée :

9h00-9h30 : Quelle restitution aux enseignants des conclusions de l'évaluation orthophonique

9h30–10h45 : - **Présentation d'un outil : le PIAPEDE (Protocole d'Identification des Aménagements pédagogiques et d'Examen Pour un Elève Dyslexique)**

10h45-11h00 : pause de 15 mn

11h00–12h30 : Faciliter l'implication parentale ; aide aux devoirs.

12h30 – 14h : repas

14h00- 16h15 : Proposition d'aides pédagogiques en primaire, au collège et au lycée

- Proposition d'un cahier de liaison enseignants/orthophoniste
- Organisation de réunions de synthèse
- Faciliter l'implication parentale ; aide aux devoirs.

16h15-16h30 : Pause

16h30 – 17h30 : Questionnaire de satisfaction + questionnaire de validation des acquis-
Correction et conclusion.

- Durée :

2 jours soit 14 heures en présentiel

- Déroulé pédagogique de l'action :

1°) Activité d'analyse des pratiques (APP) en non présentiel, pré-session cognitive

(grille à remplir directement sur le internet de l'AEPVLC www.aepvlc.fr).

2°) Session cognitive présentielle.

3°) Activité d'EPP en non-présentiel, post-session cognitive.

- Mise en œuvre des méthodes HAS :

Approche dominante : cognitive complétée par une action d'analyses des pratiques articulée avec l'action cognitive.

- Moyen d'Encadrement :

Un représentant de l'AEPVLC, sera présent lors de cette formation, pour assurer le suivi de l'enseignement et vérifier le bon fonctionnement de la formation.

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Le responsable des relations avec les stagiaires est joignable par téléphone au 06.95.68.56.74, par mail : aepvlc@wanadoo.fr ainsi que par courrier postal à : AEPVLC – 11 rue du Haut Pavé – 91150 – ETAMPES.

- Méthodes pédagogiques mises en œuvre :

- support power point/pdf remis au stagiaire 10 jours avant le début du module,
- supports écrits et vidéos,
- ateliers, travaux pratiques, jeux de rôle.

- Méthodes d'évaluation de l'action proposée :

Questionnaire d'Evaluation des Pratiques Professionnels :

La grille d'EPP est une méthode d'évaluation des pratiques qui mesure les écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) à partir de critères d'évaluation.

En fonction des résultats d'une première analyse des pratiques professionnels, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration de la qualité des soins.

L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée selon les mêmes critères d'évaluation.

Questionnaire de satisfaction :

Un questionnaire de sortie de stage (évaluation critique de la formation par les participants) sera remis aux stagiaires à la fin de la session présentielle.

Questionnaire d'évaluation des acquis :

Analyse collective et rétrospective de cas cliniques ayant pour objectif la mise en œuvre et le suivi pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Questionnaire d'évaluation de l'amélioration des pratiques à distance :

Les questionnaires de satisfaction font l'objet d'une analyse qualitative et quantitative des résultats pour l'Association.

Les questionnaires d'évaluation des acquis sont analysés par le formateur.

L'analyse des réponses aux questionnaires met en évidence les moyens pédagogiques ayant eu le plus d'impact sur la pratique professionnelle des stagiaires, leur satisfaction et leur implication, ce qui permet au comité de pilotage de dégager des axes pertinents d'amélioration des formations ultérieures à mettre en œuvre, en terme de contenu, d'objectifs de formation, et de moyens.

- Bibliographie :

- BERNSTEIN B. (1975), Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social, Paris, Les Editions de Minuit.
- CRUNELLE D., DAMAREY C., PLANCQ L., (2002), « Difficultés scolaires en 6ème de REP : identification et remédiations », Lille : Recherches n°36
- CRUNELLE D. (2008), Dyslexie ou difficultés scolaires au collège : quelles pédagogies, quelles remédiations ? Tome 1, CRDP, Lille
- CRUNELLE D. (2010) Dyslexie ou difficultés scolaires au collège : quelles pédagogies, quelles remédiations ? Tome 2, CRDP, Lille
- LACOSTE O. (1994), Géopolitique de la santé. Le cas du Nord-Pas-de-Calais, Lille, Enquête du Conseil Régional.
- LAHIRE B. (1995), Tableaux de famille, Paris, Hautes Etudes Gallimard, Le Seuil.
- LEDUC C. (2009) Difficultés scolaires ou dyslexie : quels aménagements pédagogiques ? Quels aménagements d'examens ? Proposition d'un outil d'identification de l'école primaire jusqu'au baccalauréat : le PIAPEDE.
- MEIRIEU P. (1985), l'école mode d'emploi – des méthodes actives à la pédagogie différenciée, Paris : ESF Editeur, Collection Pédagogies.
- PERRENOUD P. (1997), Pédagogie différenciée : des intentions à l'action, Paris : ESF Editeur, Collectif Pédagogies, page 6.
- PIQUART A., CAPIOMONT G., OBERTIN O. (1987), A la rencontre de l'enfant de milieu très défavorisé ou ambiguïté du retard psychiatrique sur ces « gens-là », Psychiatrie de l'enfant, volume XXX.
- Rapport INSERM (2007) Troubles de l'apprentissage.
- VALLEE L., DELLATOLAS G. (2005) « Recommandations sur les outils de Repérage, Dépistage et Diagnostic pour les Enfants atteints d'un Trouble Spécifique du Langage ». Rapport de la commission d'experts chargée d'élaborer au niveau national des recommandations sur les outils à usage des professionnels de l'enfance dans le cadre du plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage.